



Conseil économique et social

Distr. générale
17 décembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-sixième session

3-6 mars 2015

Point 4 n) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information : renforcement des capacités statistiques

Renforcement des capacités statistiques

Rapport du Secrétaire général

Le présent rapport présente les grandes lignes de la stratégie de renforcement des capacités statistiques mise en œuvre par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, décrit les principales réalisations menées dans le cadre de son programme par domaine statistique durant la période 2013-2014, dont les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, et précise les orientations que la Division compte prendre pour continuer de développer sa stratégie et son approche en matière de renforcement des capacités de manière à aider les pays à faire face aux enjeux du programme de développement pour l'après-2015.

La Commission de statistique est invitée à prendre acte de ce rapport.

* E/CN.3/2015/1.



I. Introduction

1. À sa quarante-cinquième session, du 4 au 7 mars 2014, la Commission de statistique a notamment réaffirmé, dans sa décision 45/103, qu'il était indispensable de disposer d'une capacité statistique suffisante à la fois technique et institutionnelle, de mener une action coordonnée et d'investir pour combler les lacunes et répondre aux nouvelles exigences en matière de données. À cet égard, dans son rapport intitulé « Traitement massif des données informatiques et modernisation des systèmes de statistique » présenté à la Commission à sa quarante-cinquième session, le Secrétaire général a notamment recommandé de renforcer les capacités des personnels des instituts nationaux de statistique et de leur offrir une formation afin qu'ils puissent acquérir ou développer les qualifications requises. Il a également demandé d'apporter une réponse à la nécessité de développer de nouvelles sources de données, des méthodes et des méthodologies pour satisfaire aux exigences du programme de développement pour l'après-2015, en tenant notamment compte des possibilités offertes par les nouvelles technologies¹.

2. Dans son rapport final intitulé « A world that counts: mobilising the data revolution for sustainable development », publié le 6 novembre 2014, le Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable a préconisé que le développement des capacités et le transfert de technologies aillent de pair avec le renforcement des stratégies nationales de développement de la statistique, et que soit créée une nouvelle voie de financement du renforcement des capacités statistiques prévoyant la mobilisation de ressources intérieures et extérieures et la consolidation du rôle des instituts nationaux de statistique en matière de coordination.

3. Dans son rapport de synthèse sur le programme de développement durable pour l'après-2015 (A/69/700), le Secrétaire général a une fois encore souligné qu'il fallait renforcer les capacités statistiques à l'échelle nationale et internationale. Il sera de plus en plus nécessaire d'aider les pays, notamment dans les régions en développement, à combler le fossé entre les indicateurs à utiliser pour suivre la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 et les capacités existantes. Plus précisément, il faudra mettre en place une stratégie pluriannuelle de développement des capacités statistiques alliant engagements nationaux et assistance technique et financière extérieure. Dans le cadre des débats multipartites sur le programme de développement pour l'après-2015, il a été à nouveau réaffirmé qu'il importait que les pays s'approprient la production des statistiques et de l'information géospatiale, un point fondamental pour assurer le contrôle et la responsabilité à l'échelle nationale et mondiale.

4. Le présent rapport propose une présentation générale des activités menées par la Division de statistique en matière de renforcement des capacités dans les divers domaines clefs, dont les récents projets financés par le Compte pour le développement et les donateurs, et met en évidence les domaines à privilégier dans l'élaboration des futures activités du programme, notamment le projet de poursuivre le développement de la stratégie et de l'approche de renforcement des capacités de manière à aider les pays à faire face aux enjeux du programme de développement pour l'après-2015.

¹ Voir rapport de la Commission de statistique sur les travaux de sa quarante-cinquième session (E/2014/24, chap. I.B., décision 45/103, par. f) et E/CN.3/2014/11).

II. Mise en œuvre du programme de renforcement des capacités en 2013-2014

5. Le Département des affaires économiques et sociales a fait du renforcement des capacités statistiques l'un des cinq domaines prioritaires de son activité de développement des capacités². La Division de statistique fait reposer ses activités de renforcement des capacités sur une approche stratégique, intégrée et axée sur les résultats. L'action de renforcement des capacités statistiques de la Division est axée sur la mise en œuvre des normes internationales adoptées par la Commission de statistique et d'une stratégie fondée sur la mise en place d'actions dans des pays pilotes avant leur transposition à une plus grande échelle, en particulier dans le cadre d'ateliers et de séminaires régionaux et sous-régionaux, en partenariat avec les organisations régionales et les institutions spécialisées. Actuellement, trois conseillers interrégionaux offrent également des services d'appui aux pays qui en font la demande et organisent des ateliers dans les domaines du recensement, de la comptabilité nationale et de la comptabilité de l'environnement, ainsi que de l'information géospatiale.

6. Au cours de la période 2013-2014, la Division de statistique a organisé 74 ateliers, réunions de groupes d'experts et séminaires, au cours desquels 5 347 spécialistes de la statistique ont partagé leur expérience et reçu une formation. Cent quatre-vingt-cinq bourses ont été attribuées à des statisticiens de pays en développement pour leur permettre de participer à 34 réunions régionales et internationales. Les trois conseillers interrégionaux de la Division ont mené 24 missions de conseil durant la période. Si le nombre de manifestations organisées reste inchangé par rapport à la période 2011-2012, le public touché a cependant été beaucoup plus large. Au cours de la période 2013-2014, le nombre de bourses et de manifestations auxquelles leurs bénéficiaires ont participé a doublé. Le tableau 1 indique le nombre de manifestations et de participants en 2013 et 2014.

Tableau 1
Nombre de manifestations et de participants par année

Année	Ateliers		Voyages d'étude		Services de conseil
	Nombre de manifestations	Nombre de participants	Nombre de manifestations	Nombre de participants	Nombre de missions
2013	43	2 878	19	96	11
2014	31	2 469	15	89	13
Total	74	5 347	34	185	24

7. Le tableau 2 classe les manifestations en quatre grandes catégories : a) les statistiques démographiques et sociales (dont les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement); b) les statistiques économiques de base (commerce international, mondialisation économique, tourisme, énergie, industrie) au regard de la comptabilité nationale; c) les statistiques de l'environnement et la comptabilité économique et environnementale; d) la gestion de l'information géospatiale.

² www.un.org/esa/cdo/documents/CDSstrategy10Nov.pdf.

Tableau 2
**Nombre d'ateliers, de réunions de groupes d'experts
 et de séminaires par thème**

<i>Année</i>	<i>Statistiques démographiques et sociales (dont indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement)</i>	<i>Statistiques économiques de base (commerce international, mondialisation économique, tourisme, énergie et industrie) au regard de la comptabilité nationale</i>	<i>Statistiques de l'environnement et comptabilité économique et environnementale</i>	<i>Gestion de l'information géospatiale</i>
2013	9	22	6	6
2014	7	14	5	5
Total	16	36	11	11

8. Les échos reçus par la Division de statistique au sujet de son programme de renforcement des capacités au cours de la période 2013-2014 ont été systématiquement positifs. Dans leur grande majorité, les participants aux ateliers ont indiqué qu'ils avaient acquis des connaissances de base sur l'établissement (87 %), l'analyse (80 %) et la diffusion (79 %) des données. Dans les enquêtes de suivi visant à évaluer les effets du programme à plus long terme, les trois quarts des participants ont déclaré avoir utilisé les supports de formation et avoir pu, en outre, appliquer les mesures recommandées dans le cadre des ateliers à leur domaine d'activité et dispenser une formation à leurs collègues.

A. Statistiques démographiques et sociales, dont les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement

1. Recensement de la population et des logements

9. La Division de statistique a mis en œuvre son programme de renforcement des capacités statistiques en matière de recensements pour répondre à la demande formulée par la Commission de statistique à sa trente-huitième session, à savoir intensifier l'assistance technique aux instituts nationaux de statistique afin de renforcer la capacité nationale d'appliquer le Programme mondial de recensements de la population et des logements [voir E/2007/24, chap. I.B, décision 38/102, par. c)]. Le programme de la Division vise principalement à renforcer les capacités des systèmes statistiques nationaux, en particulier dans les pays où ces systèmes sont faibles, notamment les pays qui sortent d'un conflit, afin de permettre aux autorités de procéder à un recensement efficace de la population et des logements dans le respect des normes fixées au niveau international, et d'analyser et de rendre accessibles rapidement des données de qualité et pertinentes à l'échelle du pays, ventilées pour permettre de mesurer le développement socioéconomique durable et, partant, susceptibles d'être utilisées pour élaborer, mettre en œuvre et suivre les politiques sur la base de données objectives.

10. Le programme de renforcement des capacités statistiques s'articule autour de plusieurs axes : l'élaboration de directives internationales, de manuels et de rapports techniques sur les recensements; la mise au point d'un logiciel, CensusInfo, pour aider les pays à diffuser les données statistiques de recensement; la création et la

gestion d'un centre de documentation sur les recensements; l'organisation d'ateliers de formation sur l'application des directives internationales en matière de recensement de la population et des logements, la gestion des recensements, la cartographie, la saisie des données, l'analyse et la diffusion des données de recensement et l'évaluation des recensements. Il offre également une assistance technique directe aux pays qui en ont besoin, en facilitant les visites de conseillers ou de consultants portant sur tel ou tel aspect des opérations de recensement, et il favorise les voyages d'étude des organisateurs afin que les pays d'une même région puissent partager leurs expériences. La pérennité des activités de renforcement des capacités est assurée par la formation du personnel des instituts nationaux de statistique, la mise à disposition de supports techniques et autres ressources sur les recensements sur le site Web du Programme mondial de recensements de la population et des logements, et la promotion de la coopération Sud-Sud, qui permet aux pays de nouer des relations de collaboration susceptibles de se poursuivre après l'intervention de la Division et de devenir durables.

11. Au cours de la période 2013-2014, la Division de statistique a organisé huit ateliers, séminaires et réunions de groupes d'experts qui ont réuni 282 participants. On trouvera une présentation d'ensemble des activités menées et des produits réalisés par la Division dans le domaine du recensement de la population et des logements dans le rapport du Secrétaire général sur le Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010 et sur les préparatifs du Programme de 2020 (E/CN.3/2015/6), qui doit être présenté à la Commission de statistique à sa quarante-sixième session au titre du point 3 b) de l'ordre du jour intitulé « Recensements de la population et des logements ».

2. Statistiques ventilées par sexe

12. La Division de statistique poursuit ses travaux sur les statistiques ventilées par sexe dans le cadre du Programme mondial de statistiques ventilées par sexe que coordonne le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe. Conformément au mandat qui lui a été confié par la Commission de statistique à sa quarante-deuxième session en 2011 (voir E/2011/24, chap. I.B., décision 42/102), en 2013 et 2014, la Division de statistique a : a) publié de nouveaux manuels et directives sur les statistiques ventilées par sexe; b) créé et lancé le portail Web consacré à l'ensemble minimum d'indicateurs de la condition féminine; c) organisé le cinquième Forum mondial sur les statistiques ventilées par sexe (à Aguascalientes au Mexique du 3 au 5 novembre 2014), quatre ateliers régionaux de formation et deux réunions annuelles du Groupe d'experts; d) continué de mettre en œuvre, conjointement avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'initiative Faits et données concernant l'égalité des sexes; e) établi la sixième édition du rapport *Femmes dans le monde en 2015 : des chiffres et des idées*, qui fournit des statistiques et des analyses sur le statut des femmes et des hommes dans le monde à partir des données les plus récentes, et met l'accent sur les évolutions intervenues depuis 1995. Cette nouvelle édition paraîtra en 2015.

13. Les manuels intitulés *Guidelines for Producing Statistics on Violence against Women: Statistical Surveys* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.13.XVII.7) et « Gender statistics manual: integrating a gender perspective into statistics » ont été mis en ligne en 2013. En 2013 et 2014, la Division de statistique a poursuivi la mise au point définitive de la version finale de la Classification

internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps, à partir des éléments suivants : les textes issus de la réunion du groupe d'experts des Nations Unies chargé de revoir la version préliminaire de la Classification internationale, qui s'est tenue à New York du 11 au 13 juin 2012; la résolution sur les statistiques du travail, l'emploi et la sous-utilisation de la main-d'œuvre adoptée à la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail qui s'est réunie à Genève en octobre 2013; et sur les observations reçues des instituts nationaux de statistique. Une fois établie, la version finale de la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps sera présentée à la Commission de statistique pour adoption.

14. En 2014, la Division de statistique a lancé un portail/plateforme élaboré en 2013 pour permettre la diffusion en ligne de la mise à jour de l'ensemble minimum d'indicateurs de la condition féminine (<http://unstats.un.org/unsd/gender/default.html>). Cet ensemble a été défini par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe, et son utilisation dans le cadre de la production nationale et de la collecte internationale de statistiques ventilées par sexe a été approuvée par la Commission de statistique à sa quarante-quatrième session [voir E/2013/24, chap. I.C, décision 44/109, par. e)].

15. Axé sur l'autonomisation des femmes, le cinquième Forum mondial sur les statistiques ventilées par sexe a porté sur divers sujets : la pauvreté et la possession et le contrôle d'actifs; la nouvelle définition du travail fixée par l'Organisation internationale du Travail, les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes, certaines formes de discrimination au travail et les conséquences de la crise économique et financière pour les femmes et les hommes; la violence à l'égard des hommes et des femmes; les enquêtes sur le budget-temps, le travail non rémunéré et les comptes satellites sur les tâches ménagères non rémunérées; la participation des femmes à la vie publique locale; les femmes et l'environnement; les femmes en temps de conflit armé. Parallèlement au Forum, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe a tenu sa huitième réunion pour se pencher sur ses domaines d'action prioritaires, dont les statistiques sur la violence à l'égard des femmes et le budget-temps.

16. La Division de statistique a continué de mettre en œuvre, conjointement avec ONU-Femmes, l'initiative Faits et données concernant l'égalité des sexes. Cette initiative d'une durée de trois ans vise à accélérer la production d'indicateurs de la condition féminine comparables en matière de santé, d'éducation, d'emploi, d'entrepreneuriat et d'actifs, et prolonge les travaux du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe. En 2013 et 2014, l'accent a porté sur les éléments suivants : a) le recueil et la diffusion en ligne de données et métadonnées internationales sur l'éducation, l'emploi et la santé; b) l'élaboration de définitions et de méthodes internationales permettant de mesurer l'entrepreneuriat et la propriété d'actifs; c) le choix des pays pilotes appelés à expérimenter les nouvelles méthodes de collecte de données sur l'entrepreneuriat et les actifs; d) la création et la mise en œuvre à titre d'expérience d'une enquête méthodologique sur la mesure de la possession d'actifs selon des critères de sexe; e) la fourniture d'une assistance technique aux pays pilotes en préparation de la collecte des données en 2015.

3. Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement

17. À l'approche de l'échéance de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la Division de statistique a centré ses activités de renforcement des capacités dans ce domaine sur la promotion de l'utilisation par les pays du format d'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) pour les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et autres indicateurs de développement. Une série d'ateliers sur la mise en œuvre de la norme SDMX et la collecte de métadonnées ont été organisés dans le cadre du projet mis en œuvre par la Division de statistique et le Ministère britannique du développement international, présenté plus en détail ci-dessous, qui porte sur l'exploitation statistique, la mise à disposition et la diffusion de données à l'appui du suivi du développement à l'échelon national. Les experts nationaux ont été régulièrement invités à participer aux réunions du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement. À la vingt-quatrième réunion du Groupe, qui s'est tenue à Genève du 16 au 19 octobre 2013, ces experts ont contribué au débat sur les moyens de concourir aux discussions intergouvernementales sur la définition des objectifs de développement durable du programme de développement pour l'après-2015, et ont partagé d'utiles enseignements tirés du suivi des objectifs du Millénaire pour le développement à l'échelle nationale.

18. De 2010 à 2014, la Division de statistique a mis en œuvre un projet (évoqué plus haut), lancé par le Ministère britannique du développement international, portant sur l'amélioration de l'exploitation statistique, de la mise à disposition et de la diffusion des indicateurs nationaux de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Dans le cadre de travaux menés avec une sélection de pays, le projet a visé à : accroître la visibilité des indicateurs respectifs de développement de ces pays; rendre ces indicateurs plus cohérents entre eux; renforcer les connaissances et promouvoir l'application des normes dans l'ensemble de chaque système statistique national, sous la coordination de l'institut national de statistique.

19. Le projet a associé les instituts nationaux de statistique des pays suivants : Burundi, Cambodge, Ghana, Libéria, Maroc, Ouganda, République démocratique populaire lao, Rwanda, Thaïlande, Viet Nam et État de Palestine. Des mémorandums d'accord ont été conclus avec huit de ces instituts statistiques³ afin de les aider à mener certaines activités comme l'organisation d'ateliers à l'intention des ministères, des départements et des organismes concernés, en vue d'harmoniser les normes, de collecter les métadonnées se rapportant aux indicateurs de développement et d'améliorer la coordination en général. Le personnel de la Division de statistique est également intervenu pour organiser, dans six pays ayant participé au projet, des ateliers de formation aux métadonnées qui ont réuni les statisticiens de l'ensemble du système statistique national. Il a en outre mené plusieurs missions en vue de fournir des conseils et de suivre la mise en œuvre du projet.

20. La Division de statistique a aidé les pays à créer ou à améliorer leurs plateformes de diffusion en ligne des indicateurs de développement. Elle a collaboré avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'organisation Community Systems Foundation pour la mise au point de modules d'échange de

³ Dans un cas, le mémorandum d'accord a été conclu avec le bureau local de l'UNICEF aux fins d'une collaboration avec l'Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi.

données pour le logiciel DevInfo, que 9 pays sur 11 ont choisi pour la diffusion de leurs données. Les deux pays restants ont reçu une aide pour créer, à partir de leurs propres systèmes, des dispositifs d'échange de données sur mesure. En 2013, des plateformes d'échange de données reposant sur la norme SDMX avaient été mises en place et étaient opérationnelles dans les 11 pays participant au projet. Le mécanisme d'échange de données permet le partage avec la Division des indicateurs de développement de chaque pays dans un délai minimal. La Division a élaboré une plateforme centrale, baptisée CountryData, qui rassemble tous ces indicateurs de développement nationaux. Ces données sont comparées aux indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement extraits de la série de données internationales qui est tenue à jour et gérée par la Division : les données et métadonnées issues des deux séries sont placées en regard les unes des autres, les éventuelles disparités constatées sont analysées et les explications nécessaires sont fournies aux utilisateurs sur le site Web.

21. En 2013-2014, la Division de statistique a organisé quatre ateliers mondiaux auxquels ont participé tous les instituts nationaux de statistique ayant pris part au projet (Thaïlande, mars 2013; Éthiopie, juillet 2013; Kenya, novembre 2013; République démocratique populaire lao, avril 2014). Les statisticiens et informaticiens ont pu renforcer leurs connaissances en matière de gestion de données et consolider leur expérience théorique et pratique du format SDMX. Ainsi, les instituts nationaux de statistique ont été en mesure de configurer leurs échanges de données et de métadonnées avec la Division au moyen de la plateforme informatique de leur choix. La gestion de ces échanges est à la charge des instituts, la Division leur fournissant aide et appui selon les besoins. À la suite de l'organisation conjointe d'un atelier sur la norme SDMX avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) (indépendamment du projet), les instituts nationaux de statistique de la région ayant participé à la manifestation ont pu échanger leurs données et métadonnées avec la Division. En outre, cette dernière a dispensé une formation avancée au langage XML à cinq pays ayant fait partie du projet en Thaïlande en octobre 2013.

22. En octobre 2014, une réunion des directeurs de pays s'est tenue à New York en présence des directeurs des instituts nationaux de statistique chargés de contrôler la mise en œuvre du projet, de représentants de la Division de statistique, de donateurs et d'organisations internationales. Les participants ont analysé à la fois la mise en œuvre du projet et les besoins et priorités des pays dans le cadre du futur programme de développement pour l'après-2015 et ont examiné les enseignements à tirer du projet. Une évaluation indépendante du projet est en cours. Une réunion finale se tiendra le 26 février 2015, au cours de laquelle les premiers résultats de l'évaluation ainsi que les recommandations qui en découlent seront présentés. Il est prévu que le projet s'achève le 31 mars 2015.

23. Grâce au projet, des bases de données en ligne ont pu être créées dans tous les pays participants; l'échange automatique de données a été mis en place sur la base du format SDMX; des formations à SDMX et aux technologies de pointe connexes, et à la collecte de métadonnées, ont été dispensées dans les pays; les métadonnées se rapportant aux indicateurs de développement ont été collectées et rendues publiques pour la première fois dans la plupart des pays; et la cohérence des systèmes statistiques nationaux entre eux a été améliorée grâce aux réunions et ateliers organisés par les instituts nationaux de statistique. Des modules SDMX (au premier chef, l'outil de représentation cartographique des données et le registre) ont été mis

au point et intégrés au logiciel DevInfo, permettant à l'administrateur de la base de données d'échanger des indicateurs de développement au format SDMX. Enfin, une plateforme a été créée pour rassembler les indicateurs de développement nationaux et internationaux et permettre leur visualisation. Le projet ayant inauguré l'utilisation de concepts et mécanismes préconisés dans le rapport sur la révolution des données (« A world that counts »), l'expérience tirée de son exécution contribuera très utilement à faire évoluer les idées autour desquelles s'articule la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015.

B. Statistique économique de base (commerce international, mondialisation économique, tourisme, énergie, industrie) au regard de la comptabilité nationale

1. Comptabilité nationale

24. La Division de statistique a poursuivi ses activités de renforcement des capacités dans le cadre de la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.08.XVII.29) et de l'appui à la statistique en étroite collaboration avec les commissions régionales et autres organisations régionales. En 2013 et 2014, la Division a organisé six séminaires régionaux sur la mise au point d'un plan d'application du SCN 2008 et d'appui à la statistique dans l'objectif de renforcer les systèmes statistiques nationaux afin d'améliorer la formulation des politiques. Deux de ces séminaires – l'un tenu en janvier 2013 en Jamaïque pour les pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), l'autre en septembre 2013 en Turquie pour des pays d'Asie centrale et occidentale –, organisés en coopération avec l'Organisation de coopération économique (OCE), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Commission économique pour l'Europe (CEE), étaient exclusivement axés sur la mise en œuvre du SCN 2008.

25. Les quatre autres séminaires couvraient à la fois le SCN 2008 et le Schéma directeur du Système de comptabilité environnementale et économique (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.12.XVII.12), l'objectif étant d'exploiter les synergies entre les deux domaines, de doter les différents pays d'une même définition des exigences en matière de données et des méthodes de compilation des données dans les deux systèmes, et de mettre au point une stratégie nationale et un programme d'application du SCN 2008 et d'appui à la statistique socioéconomique dans l'ensemble du système. Ces ateliers ont été tenus : au Samoa (août 2013) pour les pays de la région du Pacifique, en coopération avec la CESAP, le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et le Secrétariat du Programme régional pour l'environnement du Pacifique; au Brésil (septembre 2013) pour les pays d'Amérique latine, en coopération avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC); en Ouganda (décembre 2013) pour les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA); à Sainte-Lucie (février 2014) pour les pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

26. La Division de statistique a également prêté son concours dans le cadre de l'élaboration d'un plan régional de mise en œuvre du SCN 2008 et d'appui à la statistique. À cette fin, elle a organisé, en coopération avec le Fonds monétaire international (FMI) et la CESAP, une réunion de haut niveau pour coordonner

l'application de normes internationales de statistique macroéconomique (tenue en Fédération de Russie en septembre 2014) et un atelier sur la feuille de route et le programme de travail pour la mise au point de la comptabilité nationale dans la région du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (tenu à Oman en décembre 2014). Ces réunions ont fait ressortir l'importance des statistiques économiques intégrées pour faciliter l'application coordonnée des normes internationales en matière de statistique macroéconomique et renforcer le processus de production statistique.

27. Dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités et suivant une méthode de production intégrée de statistiques économiques, la Division de statistique élabore des documents de formation sur la production de statistiques et la structure de gestion des statistiques économiques, environnementales, démographiques et sociales, abordant des thèmes comme les stratégies de collecte de données, le traitement des données, les regroupements de données pour les statistiques sectorielles, les statistiques relatives à la comptabilité nationale et les statistiques internationales, la diffusion et la communication des informations, ainsi que la façon dont le travail de production de statistiques commerciales intégrées s'intègre dans les structures d'entreprise au moyen d'un modèle d'information statistique normalisé. Les documents de formation seront accompagnés par un cours de gestion de programme à l'intention des hauts responsables, portant sur l'introduction et la supervision de ces innovations dans le processus de production statistique. Le premier de ces cours est prévu pour l'année 2015.

2. Statistiques relatives au commerce, à la mondialisation de l'économie et au tourisme

28. À sa quarante-quatrième session en 2013 (décision 44/106), la Commission de statistique a constaté que le processus de production de marchandises et de services avait connu une transformation progressive caractérisée par une fragmentation géographique et, partant, par une multiplication des pays apportant une valeur ajoutée. Cette évolution n'a pas été sans conséquence pour l'interprétation et l'utilisation des statistiques du commerce classiques. La valeur des marchandises à l'exportation ne permettait plus de bien rendre compte de la valeur ajoutée nationale. En conséquence, la Commission a créé un groupe des Amis de la présidence chargé d'élaborer un cadre de mesure du commerce international et de la mondialisation économique. La Division de statistique a organisé deux réunions avec le groupe des Amis de la présidence, la première à New York en novembre 2013 et la seconde à Mexico en septembre 2014, ainsi qu'une conférence sur la mondialisation de l'économie et du commerce international, spécialement consacrée à l'examen des nouvelles questions relatives aux mesures. Les participants ont partagé leurs expériences sur la compilation de statistiques du commerce international et autres statistiques apparentées portant sur des chaînes de valeur mondiales, et notamment sur les multinationales et leurs filiales étrangères.

29. Poursuivant ses activités de renforcement des capacités dans le domaine des statistiques du commerce international en 2013 et 2014, la Division de statistique a organisé trois ateliers régionaux (au Maroc en avril 2013, en Éthiopie en mai 2014 et en Inde en novembre 2014). Outre les questions de compilation de base, ces ateliers portaient sur certaines questions nouvelles liées à la mondialisation et à la compilation des statistiques relatives aux services manufacturiers, au perfectionnement actif et au perfectionnement passif, aux filiales étrangères et au

commerce international des services informatiques et sanitaires. Les ateliers ont permis de souligner davantage l'importance de rapprocher les statistiques du commerce et des entreprises afin de mieux mesurer la part et la contribution du commerce dans l'ensemble de l'économie.

30. Pour pouvoir rapprocher les statistiques du commerce et celles des entreprises, il faut que les registres d'entreprises soient correctement tenus à jour. Consciente de leur importance, la Division de statistique a démarré un programme de renforcement des capacités concernant les registres d'entreprises dans les pays en développement et organisé un atelier de formation dans ce domaine en septembre 2013, en marge de la réunion sur ce sujet conjointement tenue par la CEE, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Groupe d'experts des registres des entreprises d'EUROSTAT.

31. Dans le même domaine, la Division de statistique a appuyé le système statistique du Costa Rica. Le projet de rapprochement des statistiques du commerce et des entreprises a été appuyé, au niveau national, par le bureau de statistique du Costa Rica, la Banque centrale, l'administration des douanes et le Ministère du commerce. À l'issue du projet, à la fin de 2014, le Conseil national du Costa Rica sur les statistiques du commerce était en mesure de produire un rapport couvrant cinq années de microdonnées intégrées et rapprochées, relatives aux statistiques du commerce et des entreprises.

32. Le renforcement des capacités statistiques passe non seulement par le transfert de connaissances par le biais d'ateliers de formation, mais également par la fourniture d'une assistance méthodologique au moyen de manuels et directives relatifs à la compilation de données statistiques. La Division de statistique a dirigé l'élaboration d'un guide pour la compilation de statistiques des services du commerce international et organisé une réunion du groupe d'experts, en juin 2013 à Genève, afin d'examiner et de finaliser le projet de texte avant de le présenter à la Commission de statistique à sa quarante-cinquième session en 2014. Compte tenu de la complexité des questions couvertes par le guide et de la taille du document lui-même, la version papier ne sera mise à la disposition des pays qu'en 2015.

33. Dans le domaine des statistiques relatives aux voyages et au tourisme, la Division de statistique a organisé des ateliers avec ses partenaires régionaux : en Dominique (mai 2013), en collaboration avec la CARICOM, et en Indonésie (octobre 2013), en collaboration avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC). La Division a étroitement collaboré avec l'Organisation mondiale du tourisme pour toutes les activités de renforcement des activités liées au tourisme, afin que les statistiques relatives au tourisme soient compilées conformément aux normes internationales dans tous les pays et territoires et que les politiques nationales soient mieux éclairées sur la contribution du secteur du tourisme à la croissance économique. À l'avenir, l'Organisation mondiale du tourisme et la Division s'attacheront particulièrement à élaborer des mesures en faveur du tourisme durable, dans le cadre de leurs travaux liés au programme de développement pour l'après-2015, et intégreront ces mesures à leurs activités de renforcement des capacités.

34. Comme le suivi des nouveaux objectifs et cibles liés au programme de développement pour l'après-2015 exige que la production de données soit plus fréquente et plus rapide, les pays devraient voir leur charge de travail s'alourdir et seront amenés à recourir à de nouvelles sources de données. Afin de préparer les

pays à mieux relever ce défi, la Commission de statistique a créé, à sa quarante-cinquième session, un Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle (voir E/2014/24, chap. I.B, décision 45/110). En collaboration avec le Bureau national des statistiques chinois, la Division de statistique a organisé, à Beijing du 28 au 30 octobre 2014, une Conférence internationale sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, qui a permis aux différents pays d'échanger leur expérience en matière de nouvelles sources de données. La Division a prévu de poursuivre ses activités de renforcement des capacités sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle pendant les prochaines années.

35. En 2013 et 2014, la Division de statistique a renforcé les connaissances et les capacités d'environ 400 statisticiens de 125 pays dans le domaine de la production de statistiques relatives au commerce, à la mondialisation économique et au tourisme. Outre la tenue d'ateliers de formation et de réunions du groupe d'experts, la Division a appuyé des initiatives de renforcement des capacités d'organisations internationales et régionales partenaires, en permettant à des spécialistes de participer à leurs manifestations. L'élaboration de directives mises à jour relatives à la compilation de statistiques du commerce international de marchandises, de statistiques du commerce international des services et de statistiques du tourisme a constitué, pendant la période considérée, une forte priorité pour la Division, qui a organisé des réunions virtuelles dans ce domaine. Des ateliers régionaux ont été provisoirement prévus pour des pays du Moyen-Orient, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie.

3. Statistiques de l'énergie

36. Conformément à l'adoption par la Commission de statistique, à sa quarante-deuxième session en 2011, des Recommandations internationales pour les statistiques énergétiques [voir E/2011/24, chap. I.B, décision 42/104, par. b)], la Division de statistique s'est attachée à appliquer ces recommandations. Un atelier régional sur les statistiques de l'énergie a été tenu en Jordanie (mai 2013), couvrant également certains aspects des statistiques environnementales, ainsi qu'à Oman (mars 2014), où l'accent a été mis sur les bilans énergétiques. La Division a également fourni une assistance concernant l'amélioration des statistiques de l'énergie dans plusieurs régions, en participant à des ateliers organisés par la Joint Organisations Data Initiative aux Émirats arabes unis (février 2013 et mai 2014), en Malaisie (octobre 2013), en Azerbaïdjan (février 2014) et au Qatar (novembre 2014) sur les besoins des pays membres de la CESAO, la CESAP et la CEE.

37. Outre l'assistance technique qu'elle a directement fournie aux pays, la Division de statistique s'est également employée à mettre au point un Manuel de compilation des statistiques énergétiques ainsi qu'une base de données sur les statistiques énergétiques. Élaboré en coopération avec le Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie, le Manuel de compilation est sur le point d'être publié. La base de connaissances sur les statistiques de l'énergie, qui porte sur les pratiques nationales dans de nombreux domaines des statistiques de l'énergie, est régulièrement mise à jour au gré de l'évolution des connaissances et des pratiques en la matière.

4. Statistiques industrielles

38. Après l'adoption par la Commission de statistique de la partie I et l'approbation de la partie II en 2008 [voir E/2008/24, chap. I.B., décision 39/108, par. b)] des Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles 2008

(publication des Nations Unies, numéro de vente : E.08.XVII.8) et son adoption de la partie I et son approbation de la partie II en 2010 (voir E/2010/24) des Recommandations internationales concernant l'indice de production industrielle (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.10.XVII.16), des activités ont été menées pour aider les pays à appliquer ces recommandations. Un atelier sur les statistiques industrielles, axé sur les changements apportés aux Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles et sur les techniques d'enquête et le traitement des données aux fins des statistiques industrielles a été organisé pour les pays membres de la CESAP en juillet 2013 dans le cadre du projet de fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique entre les Nations Unies et le Gouvernement chinois sur le développement des capacités statistiques de la Chine et d'autres pays en développement d'Asie. La Division de statistique a épaulé les pays membres de la CESA0 dans des ateliers sur les statistiques industrielles, tenus au Qatar (septembre 2013) et en Jordanie (septembre 2014), où certains aspects des travaux de classification ont également été examinés.

5. Classifications statistiques internationales

39. Les activités de renforcement des capacités dans le domaine des classifications statistiques se sont poursuivies grâce à la fourniture à un grand nombre de pays d'une aide en ligne par le biais de la ligne de téléassistance sur les classifications. La Division de statistique a également appuyé les activités des commissions régionales dans ce domaine. Un atelier sur les classifications internationales a été organisé, en République de Moldova (mars 2013), pour les pays membres de la CEE. La Division a continué d'appuyer le groupe de travail de la CEPALC sur les classifications internationales en fournissant une assistance technique au Mexique en 2013, en particulier pour la mise en œuvre de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique et de la Classification centrale de produits, et en organisant un atelier en Colombie (août 2014). Des ateliers sur les statistiques industrielles, comportant également un important volet sur les classifications, ont été tenus en 2013 et 2014 pour les pays membres de la CESA0, et une assistance à cet égard a été fournie aux pays concernés. En outre, lors d'une mission en Jordanie (septembre 2014), la Division a fourni une assistance directe à un pays membre sur les classifications liées au registre des entreprises.

C. Statistiques de l'environnement et comptabilité économique et environnementale

1. Statistiques de l'environnement

40. Pendant la période 2013-2014, les activités de renforcement des capacités en matière de statistiques de l'environnement étaient axées sur certaines régions et sous-régions sélectionnées, l'objectif étant de fournir un renforcement des capacités soutenu et de faciliter la mise en place de synergies avec d'autres activités dans ce domaine. La Division de statistique a organisé ou appuyé trois ateliers régionaux sur les statistiques de l'environnement où le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement 2013 a occupé une place très importante. À sa quarante-quatrième session en 2013, la Commission de statistique a considéré que ce cadre devait servir à renforcer les programmes de statistiques de l'environnement dans les pays et qu'il permettait utilement de satisfaire à la demande d'information

dans le sillage de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 et dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015, notamment des objectifs de développement durable.

41. L'atelier sur les statistiques de l'environnement et de l'énergie tenu en Jordanie (septembre 2013) pour les pays arabes a été organisé en collaboration avec l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques et la CESAO. En collaboration avec la CEPALC, la Division de statistique a organisé, à Santiago du 2 au 5 décembre 2014, le premier atelier régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes dans le cadre du projet financé par le Compte de développement, visant à aider les pays en développement à mesurer les progrès accomplis dans la mise en place d'une économie verte. Un troisième atelier de formation sur l'application du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement 2013 a été tenu à Abou Dhabi en novembre 2014 pour les pays membres du Conseil de coopération des États arabes du Golfe. Compte tenu de ses plans précis pour assister les pays de la région dans le domaine des statistiques de l'environnement, le Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe est un partenaire de la Division qui peut apporter une contribution importante à l'application du Cadre dans la région. L'Institut arabe de formation et de recherches statistiques a également affirmé son soutien à ce type d'initiatives ainsi que sa volonté de promouvoir les pratiques recommandées par la Division dans ce domaine.

42. Grâce aux activités qu'elle mène au titre du Compte de développement (voir par. 42), la Division de statistique fournit un appui supplémentaire en matière de statistiques de l'environnement aux pays des régions de la CEPALC et de la CESAP. Les domaines d'assistance sont déterminés en consultation avec les pays concernés par le projet, et les travaux y relatifs contribueront directement à la mise en œuvre du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement.

43. La Division de statistique a continué d'aider la CEDEAO et le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes dans le cadre de l'exécution de leurs programmes régionaux pour les statistiques de l'environnement, notamment grâce à la participation d'un spécialiste à un atelier régional sur le sujet tenu à Saint-Vincent-et-les Grenadines en avril 2014. Un travail similaire a été effectué pour le groupe de pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, en collaboration avec la CEE, la Division ayant participé à deux ateliers tenus à Genève (en novembre 2013 et en mai 2014) par l'intermédiaire d'un spécialiste. Elle a participé de la même manière au premier atelier du comité technique pour le projet d'élaboration et de renforcement des statistiques de l'environnement par la mise en place d'un cadre régional en Amérique latine et dans les Caraïbes, organisé par la CEPALC et l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique et tenu dans ce pays en avril 2014.

44. De plus, la Division de statistique a participé à plusieurs ateliers et initiatives à l'échelle nationale (par exemple en Colombie, en Équateur et aux Philippines) visant à appliquer le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement 2013 et à instaurer ou renforcer des programmes de statistiques de l'environnement dans des pays de différentes régions, et fourni une assistance à distance à certains pays en examinant leurs projets de recueil sur les statistiques nationales de l'environnement.

45. Constitué en 2014 conformément à l'approbation de sa création par la Commission de statistique à sa quarante-quatrième session [voir E/2013/24, chap. I.C, décision 44/105, par. d)], le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement

s'est employé à élaborer un ensemble d'outils méthodologiques destinés à faciliter la mise en place du Cadre 2013 dans les pays.

2. Comptabilité environnementale et économique

46. La Division de statistiques poursuit ses activités visant à faire avancer la mise en œuvre du Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE), sous les auspices du Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique environnementale. En 2013 et 2014, les travaux de la Division à cet égard ont notamment consisté à : a) organiser une Conférence internationale sur la mise en œuvre mondiale du SCEE (17-19 juin 2013), une réunion du Groupe d'experts sur la conception de méthodes et d'outils pour tester le module expérimental relatif aux écosystèmes du SCEE (18-20 novembre 2013) et deux réunions annuelles du Comité d'experts sur la comptabilité économique environnementale; b) élaborer des documents à l'appui de l'application du Système dans les pays concernés; c) organiser sept ateliers régionaux et sous-régionaux sur le Schéma directeur du SCEE et le SCEE en matière de ressources en eau (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.11.XVII.12); d) organiser un stage de formation des formateurs; e) fournir sur place une assistance à neuf pays; f) exécuter le projet visant à faire progresser le module expérimental relatif aux écosystèmes du SCEE dans des pays pilotes, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

47. Le guide d'application du SCEE a été mis au point pour donner des indications aux pays souhaitant se lancer dans la mise en œuvre du Système et soutenant la statistique grâce à une méthode pas à pas débouchant sur l'élaboration d'un programme de travail comprenant un calendrier, des résultats concrets et des mécanismes de coordination adaptés. La Division a établi des notes techniques sur certains comptes et modules du SCEE, fournissant aux pays des orientations sur la marche à suivre pour commencer la mise en œuvre du SCEE. Elle a également mis au point des directives sur la compilation des données comptables et statistiques relatives à l'eau, afin de faciliter la collecte et la compilation des statistiques de l'eau, leur intégration dans le cadre de comptabilité et la dérivation d'indicateurs, dans le cadre de l'élaboration d'un système de suivi des politiques de l'eau.

48. Elle a organisé un programme pilote de formation des formateurs dans le cadre de la mise en œuvre mondiale du SCEE, constitué d'un cours en ligne obligatoire, d'un séminaire en présentiel et d'une phase de suivi. Le cours de formation au SCEE est déjà dispensé aux pays africains anglophones, et il est prévu de le proposer aux pays de la CEPALC et de la CESAP en 2015.

49. Des missions d'assistance technique ont été menées par des partenaires régionaux au Samoa et en Malaisie, avec l'aide de la Division de statistique. Les deux missions ont donné lieu à des rapports d'évaluation sur les pays en question ainsi qu'à un programme de travail préliminaire.

50. Afin d'aider les pays à tester le module expérimental relatif aux écosystèmes du SCEE, la Division de statistique (voir ci-dessus) exécute, sous les auspices du Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique environnementale et en collaboration avec le PNUE et le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, le projet visant à faire progresser le module expérimental dans les pays pilotes. Pendant la période 2014-2015, elle prévoit de

réaliser les produits suivants : a) réalisation d'évaluations nationales et établissement d'un programme de travail pour tester le module expérimental relatif aux écosystèmes du SCEE dans chacun des sept pays pilotes, à savoir l'Afrique du Sud, le Bhoutan, le Chili, l'Indonésie, Maurice, le Mexique et le Viet Nam; b) élaboration d'une stratégie mondiale de mise en place du module expérimental relatif aux écosystèmes du SCEE; c) élaboration d'un projet de directives sur la compilation des données comptables nécessaires au module expérimental; d) mise au point de matériel didactique d'introduction; e) mise au point d'une stratégie de communication; f) organisation d'un forum d'experts sur les écosystèmes du SCEE; g) organisation de deux ateliers régionaux.

D. Gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

52. Au cours de la période 2013-2014, la Division de statistique a organisé 11 activités de renforcement des capacités en gestion de l'information géospatiale à l'intention de plus de 100 États Membres. Ces activités s'inscrivaient dans le cadre du mandat du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui est notamment chargé : a) d'assurer la coordination et le dialogue entre les États Membres et entre ceux-ci et les organisations internationales, notamment les conférences cartographiques régionales des Nations Unies et leurs comités permanents de l'infrastructure de données spatiales, en ce qui concerne le renforcement de la coopération dans le domaine de l'information géospatiale à l'échelle mondiale; b) de renforcer les capacités nationales en ce qui concerne l'information géospatiale, en particulier dans les pays en développement, et d'aider les pays concernés à exploiter pleinement le potentiel de l'information géospatiale et des technologies connexes. Les activités de renforcement des capacités menées par le Comité (forums techniques, ateliers et réunions de groupes d'experts) ont été financées par le programme de coopération technique de la Division, le projet du Compte pour le développement et le projet du fonds d'affectation spéciale pour la gestion de l'information géospatiale de la Chine. Comme l'attestent les activités de renforcement des capacités décrites dans la présente partie, ces deux dernières années, les travaux de la Division dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale ont porté leurs fruits dans le monde entier. On a ainsi observé une hausse de la participation sur les points inscrits au programme de travail, des commentaires et des interventions découlant des débats avec les représentants des États Membres et des observations formulées lors de l'évaluation des réunions. Les participants ont acquis des connaissances considérables dans ce nouveau domaine, en particulier en ce qui concerne l'élaboration de systèmes nationaux d'information géographique, les ensembles de données de base et le développement du réseau géodésique à l'échelle mondiale.

1. Intégration des données statistiques et géospatiales

53. La Division de statistique a consacré trois manifestations à l'intégration des données statistiques et géospatiales : la première réunion du Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales à New York (du 30 octobre au 1^{er} novembre 2013); l'atelier international sur l'intégration des données statistiques et géospatiales (Beijing, du 9 au 12 juin 2014), en collaboration avec l'Administration nationale d'arpentage, de cartographie et d'information géographique de la Chine; le premier Forum mondial sur l'intégration des données statistiques et géospatiales

(New York, 4 et 5 août 2014). Ces réunions ont permis de renforcer la coordination et la collaboration et ont répondu à la nécessité d'intégrer les données statistiques et géospatiales, notamment par la mise en commun des connaissances, le renforcement des capacités et des compétences et l'établissement d'une terminologie commune.

2. Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

54. Le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale et la création de nouveaux mécanismes régionaux de coordination ou le renforcement de ceux qui sont déjà en place constituent deux éléments clefs du mandat du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Des mécanismes de ce type ont été créés dans les régions de l'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Asie occidentale et de l'Afrique. Les troisième et quatrième sessions du Comité ont eu lieu respectivement à Cambridge (Royaume-Uni) du 24 au 26 juillet 2013 et à New York en août 2014. Les débats du Comité et les textes issus de ses travaux témoignent de la reconnaissance du rôle essentiel que joue la gestion de l'information géospatiale et de la nécessité de renforcer la collaboration et les initiatives conjointes visant à faire progresser le développement et l'utilisation des données et outils géospatiaux pour favoriser le développement durable et la réalisation des objectifs mondiaux y relatifs.

55. La dixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques, qui s'est tenue à New York du 19 au 23 août 2014, a donné la possibilité aux responsables gouvernementaux, aux planificateurs, aux scientifiques et aux experts de débattre des besoins communs ainsi que des problèmes rencontrés et des expériences réalisées par tous dans le domaine de l'arpentage et des relevés, de la cartographie, de l'hydrographie, de la télédétection et des systèmes d'information foncière et géospatiale. Huit résolutions ont été adoptées (voir E/CONF.103/46, chap. VI). Dans sa résolution 7, la Conférence s'est notamment félicitée de la décision du Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques de changer de nom pour devenir le Comité régional Amériques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

56. La réunion du Comité régional États arabes de l'Initiative des Nations unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale tenue en Jordanie les 5 et 6 février 2014 faisait suite à la première réunion de ce type organisée au Qatar en février 2013. Les experts nationaux y ont présenté leurs expériences quant à l'utilisation des données géospatiales et la mise en place d'infrastructures géospatiales nationales. Surtout, cette réunion a facilité le dialogue sur la mise en place de l'Initiative des Nations unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale pour les États arabes et sur l'élaboration de la mission et des fonctions du Comité régional de l'Initiative.

57. La Division de statistique, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique, a convoqué la première session de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale pour l'Afrique à Tunis du 10 au 12 décembre 2014, en collaboration avec la Commission africaine de statistique, sur le thème « L'information géospatiale en Afrique au profit des Africains ». Les participants à la réunion ont examiné, adopté et approuvé une charte ainsi qu'un projet de plan d'action pour l'organe régional chargé de

coordonner les activités de l'Initiative en Afrique. Cette réunion a en outre été l'occasion de renforcer la capacité des pays africains d'exploiter le potentiel des technologies fondées sur l'information géospatiale, notamment au profit de différents secteurs socioéconomiques ou pour surveiller l'état de l'environnement et gérer des catastrophes.

3. Forums des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

58. La Division de statistique a organisé les deuxième et troisième Forums des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, tenus respectivement à Doha du 4 au 6 février 2013 et à Beijing du 22 au 24 octobre 2014. Ces forums ont confirmé l'importance de l'Initiative, qui oriente la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, et les participants se sont engagés à appuyer les projets et programmes y relatifs en adoptant les déclarations de Doha et de Beijing. Ces manifestations avaient notamment pour objet de permettre aux participants d'échanger des expériences et des méthodes de production, de gestion, d'analyse, de modélisation et de diffusion des données géospatiales et d'aborder le rôle de ces dernières dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 et des enjeux du développement durable, telles que la gestion et l'atténuation des changements climatiques et des catastrophes, la construction de villes et d'établissements humains viables ainsi que la science, la technologie et l'innovation au service de la mesure et du suivi des progrès accomplis.

4. Toponymie

59. La Division de statistique continue de former les pays en développement à la toponymie, le financement nécessaire étant assuré principalement par le Compte pour le développement par l'intermédiaire du projet de la Division portant sur le renforcement des capacités de gestion des données géospatiales dans les pays en développement dans le but d'améliorer la décision publique aux niveaux national, régional et international. Elle a prêté son concours à la formation internationale de formateurs en toponymie qui a eu lieu à Madagascar en juin 2013 en fournissant quatre formateurs et en attribuant des bourses d'études à certains pays africains. Elle a également offert des bourses de participation à la vingt-huitième session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, qui s'est tenue à New York du 28 avril au 2 mai 2014.

E. Projets de renforcement des capacités

60. En 2013-2014, dans le cadre de son programme de renforcement des capacités, la Division de statistique a continué de mettre en œuvre quatre projets financés au moyen du Compte de développement et six projets financés par des donateurs.

1. Projets financés au moyen du Compte de développement

61. Les projets relevant du Compte pour le développement qui sont gérés par la Division de statistique portent sur différents domaines de fond et en sont actuellement à différents stades d'exécution. Ainsi, le projet relatif à la diffusion des données qui vise à consolider les statistiques et indicateurs clefs servant à suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le

développement et des autres objectifs de développement arrêtés au niveau international a été mené à bien de 2010 à 2013 et achevé en 2014. Il a permis d'améliorer : a) les connaissances et les compétences des statisticiens de formation nationaux afin de leur permettre de mieux diffuser les données; b) la connectivité et l'échange des données entre pays et entre portails nationaux et internationaux grâce à l'amélioration du contenu et des fonctions du portail UNdata, qui est le principal outil favorisant la bonne circulation des données internationales. Il a notamment abouti à l'élaboration d'une base de diffusion des données et de partage des connaissances qui est maintenant opérationnelle.

62. Depuis 2012, la Division de statistique exécute un autre projet financé au moyen du Compte de développement qui a pour but de renforcer les capacités de gestion des données géospatiales des pays en développement en vue d'améliorer la décision publique aux niveaux national, régional et international. Les principales activités menées dans le cadre de ce projet consistent à organiser des ateliers et à fournir des bourses d'études, à analyser les meilleures pratiques de renforcement des capacités relatives à l'infrastructure de données spatiales, ainsi qu'à élaborer des directives et des manuels de formation. Ce projet favorise l'intégration de l'information géospatiale et des données statistiques socioéconomiques. Le Conseiller interrégional pour la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale fournit des orientations et une assistance dans la mise en œuvre de ce projet, qui devrait être terminé à la fin de l'année 2015.

63. Deux projets relevant du Compte pour le développement dans le domaine de l'environnement sont en cours de mise en œuvre. Le premier a pour but d'aider les pays en développement à mesurer les progrès accomplis dans le passage à une économie verte et notamment à produire des données sur un ensemble d'indicateurs adapté à la région, tout en mettant l'accent sur les données de base relatives à l'industrie, l'énergie, l'environnement et l'agriculture qui sont nécessaires pour compiler durablement des indicateurs sur l'économie verte adaptés et statistiquement mesurables pour les huit pays pilotes répartis dans deux régions, à savoir le Bhoutan, la Malaisie, la Mongolie et le Viet Nam en Asie et le Chili, la Colombie, l'Équateur et le Pérou en Amérique latine. Un certain nombre d'éléments du projet ont déjà été réalisés, notamment un atelier régional destiné aux pays d'Amérique latine qui s'est tenu au Chili en décembre 2014 et qui sera suivi en janvier 2015 d'un atelier de même nature adressé aux pays d'Asie. Ce projet devrait être achevé à la fin de 2015.

64. Le deuxième projet permettra de consolider les statistiques de l'environnement et la comptabilité environnementale et économique intégrée en vue d'améliorer le suivi du développement durable dans les pays en développement. Le contrôle et la mesure des progrès accomplis pour rendre le développement viable sur le plan environnemental laissent à désirer, la production de statistiques sur l'environnement et de comptes environnementaux et économiques intégrés étant insuffisante. Le projet vise donc à lever les obstacles techniques et institutionnels qui empêchent la production régulière, au niveau national, de ces données et doit aboutir à la fin de 2017. Il se compose de deux modules. Le module A est axé sur le renforcement des capacités nationales relatives à la production de statistiques sur l'environnement dans les cinq pays participants situés dans la sous-région de la Communauté d'Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Rwanda) et s'appuiera sur le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement 2013 et ses outils. Le module B est axé sur la mise en œuvre du

Système de comptabilité environnementale et économique de 2012 dans quatre pays de deux régions, à savoir le Kenya et l'Ouganda (Afrique) et la Malaisie et le Viet Nam (Asie).

65. La Division de statistique participe à deux projets financés au moyen du Compte pour le développement qui ont vocation à aider les pays en développement à appliquer le programme de développement pour l'après-2015. L'un doit aboutir en 2015 et l'autre, en 2016. Ce dernier projet est le fruit d'une nouvelle approche plus globale de la gestion du Compte pour le développement, selon laquelle toutes les entités concernées par le Compte travailleront en étroite collaboration pour planifier et exécuter le programme concernant les statistiques, au lieu de mener de front plusieurs projets relatifs à la statistique. Cette nouvelle approche devrait permettre d'obtenir de meilleurs résultats, en particulier dans des domaines transversaux tels que le renforcement des mécanismes nationaux de coordination et la modernisation des systèmes statistiques des pays du projet.

2. Projets financés par des donateurs

66. La Division de statistique continue de mettre en œuvre le projet pluriannuel de renforcement des capacités, financé par le Gouvernement chinois, qui vise à renforcer les capacités statistiques du pays et d'autres pays en développement d'Asie, en particulier dans le domaine des données de base. Pendant la période 2013-2014, la Division, en collaboration avec le Bureau national de statistique de la Chine, a organisé sept ateliers et réunions de niveau international, qui ont permis la formation de plus de 600 statisticiens de 34 organismes nationaux de statistique, essentiellement dans la région de l'Asie et du Pacifique. Le projet a permis de mener à bien des missions techniques consultatives, de parrainer l'emploi à court terme de statisticiens nationaux dans les organisations internationales et d'accorder des bourses de participation aux conférences et séminaires internationaux afin de satisfaire les besoins stratégiques de perfectionnement professionnel des statisticiens nationaux. Le projet fournit un appui solide aux systèmes statistiques nationaux de la Chine et d'autres pays en développement d'Asie et renforce l'organisation des systèmes nationaux de statistique et leur capacité à diffuser des données aux décideurs et aux autres utilisateurs. La deuxième phase du projet devrait commencer en 2015 et durer cinq ans.

67. Considérant la demande en matière de gestion de l'information géospatiale de la Chine et d'autres pays en développement, la Division de statistique met actuellement en œuvre un projet sur cinq ans, financé par le Gouvernement chinois, qui vise à renforcer les capacités de production, de gestion et de diffusion de ce type de données. Le projet a pour but de consolider le cadre institutionnel et organisationnel des systèmes de gestion de l'information géospatiale à l'échelle nationale et d'améliorer la diffusion des données géospatiales auprès des décideurs et autres utilisateurs. Les activités entreprises dans le cadre de ce projet sont conformes au programme de sensibilisation et de mise en œuvre à l'échelle mondiale du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. En octobre 2014, le troisième Forum de haut niveau sur l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale s'est tenu à Beijing, sur le thème « Développement durable et information géospatiale ». Il a réuni près de 300 participants provenant de 44 pays. Par l'organisation d'ateliers régionaux, la diffusion de documents sur les méthodes d'application des normes internationales, la réalisation de missions de conseil technique, l'organisation

d'échanges de personnel entre les autorités nationales chargées de l'information géospatiale et l'octroi de bourses de participation à des conférences et séminaires internationaux, le projet offre un solide appui aux systèmes de gestion de l'information géospatiale à l'échelle nationale et augmente leur capacité de produire des données géospatiales plus pertinentes et de meilleure qualité pour les décideurs et autres utilisateurs.

68. Parmi les autres projets financés par des donateurs que mène la Division de statistique, on peut citer le projet sur l'amélioration des statistiques hommes-femmes, financé par la Banque mondiale, et le projet sur les données pour l'égalité des sexes, qui sont tous les deux décrits à la partie II.A.2 plus haut; le projet financé par le Ministère britannique du développement international, qui est décrit à la partie II.A.3; et le projet relatif au Système de comptabilité économique et environnementale, décrit à la partie II.C.2 du présent document.

III. Conclusions et orientations stratégiques futures

69. Dans son rapport de synthèse sur le programme de développement pour l'après-2015 (A/69/700), le Secrétaire général a souligné qu'il fallait renforcer les capacités statistiques nationales et internationales. Dans ces conditions, il deviendra de plus en plus important d'aider les pays, en particulier ceux des régions en développement, à combler l'écart entre indicateurs à utiliser pour suivre la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 et les moyens existants. Étant donné que le champ d'application de ce programme sera très large, on peut s'attendre à ce qu'aucun État ne soit en mesure de présenter des données sur tous les indicateurs et objectifs qui y seront inscrits. Il faudra donc élaborer une stratégie pluriannuelle de renforcement des capacités statistiques alliant engagements nationaux et assistance technique et financière extérieure. Les débats multipartites concernant le programme de développement pour l'après-2015 ont en outre confirmé qu'il était essentiel que les pays s'approprient la production de données statistiques et géospatiales, point fondamental pour assurer le contrôle et la responsabilité aux échelons national et mondial.

70. Plusieurs démarches en cours visent à recenser et à classer par ordre de priorité les domaines qui nécessiteront l'engagement des ressources nationales et un appui financier et technique international dans le cadre d'un effort concerté pour renforcer les capacités statistiques nationales de tous les pays. Parallèlement aux débats sur le programme de développement pour l'après-2015 et sur la révolution des données, et en prévision de l'adoption prévue en 2015 d'une nouvelle série d'objectifs de développement durable, la Division de statistique envisage d'enrichir son programme de renforcement des capacités. Elle est prête à jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une stratégie mondiale de renforcement des capacités statistiques et d'un plan d'action relatif à l'appui au programme de développement pour l'après-2015, visant notamment à faire converger de façon stratégique les multiples initiatives entreprises par les parties prenantes sous l'égide de la Commission de statistique.

71. La Division de statistique continuera d'axer ses efforts de renforcement des capacités statistiques sur trois domaines stratégiques :

a) La fourniture de conseils méthodologiques au moyen de séances de formation et d'un appui professionnel sur l'application des normes internationales,

notamment en ce qui concerne certains impératifs thématiques découlant du programme de développement pour l'après-2015;

b) La mise en place d'arrangements institutionnels adaptés au sein des systèmes statistiques nationaux et la fourniture d'une assistance aux pays dans le cadre de l'application des Principes fondamentaux de la statistique officielle;

c) L'adoption de technologies et de systèmes modernes de collecte, de traitement et de diffusion des données.

72. La Commission de statistique est invitée à prendre acte des travaux menés par la Division au cours de la période 2013-2014 et de ses orientations futures en ce qui concerne le renforcement des capacités statistiques.
